



4ième édition

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 avril 2010, 90 artistes pourront présenter et vendre leurs œuvres à l'Espace Duguay – Trouin.

Mise en œuvre :

Chaque artiste loue un stand qu'il aménage à sa convenance en respectant les mesures de sécurité. L'association "L'Atelier de Guillemette" réalise un catalogue sur lequel paraîtront les coordonnées de tous les exposants.

Location de l'emplacement :

Coût : pour un stand de 3m x 3m, 420 €uros, payables avant le 15 janvier (possibilité 3 chèques qui, seraient débités les 15 novembre, 15 décembre et 15 janvier)

+ frais de dossier 30 €

La location comprend des cloisons en L, le catalogue, la publicité de l'événement et le gardiennage de nuit du bâtiment.

Option : Branchement électrique uniquement 50 € (l'éclairage du stand sera assuré par l'artiste, s'il le désire)

Important :

Chaque stand est occupé par un artiste ou présente un artiste. Le stand loué est occupé par son titulaire ou son représentant du début à la fin de la manifestation pendant les heures d'ouverture. Les exposants s'engagent à ne pas démonter le stand avant que les visiteurs ne soient partis. Un effort de décoration et de présentation donnera du cachet à la manifestation tout en proscrivant tout matériau inflammable et en veillant à n'endommager ni les cloisons ni le matériel mis à disposition.

Un comité de sélection ayant pour mission, dans l'intérêt de tous, de veiller à la qualité de la manifestation et à l'homogénéité des œuvres présentées fixera le nombre des artistes admis.

Ce comité de sélection veillera ainsi à la crédibilité de la manifestation. C'est pourquoi il se refuse à justifier les refus par des courriers personnalisés. L'admission à exposer est valable pour la manifestation en préparation et n'engage pas l'avenir, le comité de sélection étant libre de faire évoluer ses critères de choix d'une année à l'autre.

Votre dossier doit comprendre :

1°- la fiche d'inscription complétée

2°- 3 photos couleur ou un Cd Rom reflétant ce qui sera présenté sur votre stand. Evitez, s'il vous plaît, d'envoyer des catalogues sur tous les travaux, le comité de sélection veut effectivement voir ce que vous présenterez à SAINT MALO.

3°- un C.V. détaillé avec dates et lieux des expositions antérieures.

4°- **une enveloppe format A4**, affranchie avec vos noms et adresse pour le renvoi du dossier après décision du comité de sélection.

5°- un chèque de 30 €uros (frais de dossier) à l'ordre de "L'Atelier de Guillemette".

5, passage du Poids Public (8, rue Amiral Magon) 35400 Saint Malo

Contact : 02 99 81 65 01

e-mail « latelierdeguillemette@orange.fr »

Site : www.latelierdeguillemette.com